

PREAMBULE

L'Espace Terrapie est un lieu d'accueil, d'écoute, de partage et de transformation, où chaque thérapeute s'engage dans une démarche consciente d'accompagnement. Cette charte propose un cadre éthique vivant, au service de la relation et de l'intégrité de chacun·e.

1. Cadre Thérapeutique et Implication

- Le thérapeute cultive une écoute sensible, respectueuse et ouverte, sans jugement ni interprétation hâtive dans le respect de l'intégrité du consultant et de son identité. L'objectif du cadre thérapeutique est de permettre au consultant de s'exprimer librement et en toute confiance.
- Le thérapeute prend la responsabilité de son cadre d'intervention, de ses actes, de ses paroles et de ses intentions.
- Il veille à se positionner clairement, sans confusion des rôles (ni sauveur, ni sachant absolu), dans une relation de collaboration avec le consultant.
- Il reste vigilant aux positions de transferts et de contre-transferts possibles pour les éviter ou y remédier afin d'agir au mieux de la relation thérapeutique (quitte à se faire lui-même accompagner).
- Il accompagne sans diriger, sans imposer, sans manipuler, en soutenant le processus du consultant, dans son rythme propre.
- Il veille à ne pas agir sous l'effet de besoins ou de réactions personnels non conscientisés (reconnaissance, pouvoir, fusion, résonance de blessures...).

2. Cadre d'Intervention

- Le cadre d'intervention (lieu, durée, tarif, méthode, confidentialité, diplômes) est posé explicitement en début de séance et/ou en affichage et avec transparence.
- Les tarifs sont clairement affichés avec des règles précises qui respectent les intérêts de chacun. Ils restent accessibles dans une démarche inclusive et raisonnablement adaptés.
- Le cadre d'application des soins ne doit en aucun cas interférer avec les traitements médicaux du consultant.
- Le thérapeute reste vigilant sur la compliance du consultant à la médecine conventionnelle, seul le médecin traitant pourra modifier un traitement en cours.

3. Respect des Droits Fondamentaux

- Le thérapeute exerce des soins dans une logique intégrative en acceptant les choix du consultant.

ENGAGEMENT

Chaque thérapeute exerçant ou intervenant au sein de l'Espace Terrapie s'engage à respecter cette charte comme ligne d'éthique vivante. Il comprend que cette posture est évolutive, exigeante, et fait partie intégrante du chemin d'accompagnant.

« Nous sommes bien évidemment conscient que tout thérapeute est avant tout humain, qu'il accompagne en fonction de son histoire, ses croyances et ses propres limites. Une charte éthique est un cadre qui est sujet à interprétation, à notre subjectivité d'être humain. Ce que nous voulons avant tout c'est que vous fassiez de votre mieux ».

- Il considère la parole de l'autre comme un espace sacré et digne de respect.
- Le Thérapeute respecte le consultant, sa singularité et ses valeurs dans le cadre du processus de changement qui a lieu pendant la thérapie. Il respecte la liberté et la souveraineté de chaque individu.
- Il est tenu par le cadre du strict respect de la loi, au secret professionnel. Il s'engage à ne "parler" en aucun cas de ses consultants à quiconque, sauf dans le cadre d'une supervision ou d'une démarche de concertations pluridisciplinaires elles-mêmes tenues au secret professionnel et uniquement sur accord écrit préalable du consultant.

4. Pudeur, Mœurs, Humilité

- Le Thérapeute prend soin de son propre chemin de conscience, via une supervision régulière et/ou un travail personnel.
- Il reconnaît ses limites, tant personnelles que professionnelles et n'hésite pas à réorienter un consultant vers un autre professionnel si cela s'avère nécessaire.
- Il s'engage à continuer à se former, à s'interroger, à évoluer dans sa pratique.
- Il est attentif à toute forme de manipulation de part et d'autre et à tout phénomène d'accoutumance. L'objectif du thérapeute est toujours orienté vers l'autonomie du consultant.
- Il invite le consultant à être attentif à sa propre responsabilité et la nécessité d'une collaboration active.

5. Coopération et Respect du Lieu d'Exercice

- Le thérapeute respecte le lieu, les valeurs et les modalités de fonctionnement de l'Espace Terrapie.
- Il adopte une posture de coopération, de partage et de respect avec les autres intervenants.
- Il contribue à la qualité de l'accueil du lieu dans la bienveillance, envers toutes les personnes reçues.